



Non à toute restriction de la liberté de manifester !

Halte à la répression !

Depuis bientôt trois mois maintenant, une colère s'exprime dans tout le pays. La réalité, c'est que les mesures prises par le gouvernement Macron-Philippe ne sont plus tolérables ni tolérées, expression d'une profonde crise sociale.

Ce n'est pas faute, pour la FNAS FO avec la confédération, d'avoir alerté de longue date sur les conséquences des politiques d'austérité et de les avoir combattues.

Pourtant, ce gouvernement continue.

D'un côté, il octroie 40 milliards au patronat en 2019 et multiplie les cadeaux au point que les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 23,5 % en 2018. De l'autre, les salaires sont gelés, les prix à la consommation ne cessent d'augmenter et les conquêtes sociales, déjà mises à mal, sont menacées de destruction.

La fracture est plus que jamais béante !

Cette situation ne peut plus durer.

Organisation pacifiste, démocratique et républicaine, la FNAS FO, comme la confédération, « rappelle que la liberté de manifester relève des droits fondamentaux, protégés en particulier par l'OIT, et condamne ses restrictions, sa répression et le fichage des manifestants et syndicalistes. »

Or, la proposition de loi « anti-casseurs » adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale contient des dispositions concernant le fichage des manifestants, l'interdiction préventive individuelle de manifester ce qui est une atteinte à nos libertés fondamentales, un périmètre de sécurité autour des manifestations, l'alourdissement des peines.

La FNAS FO, comme la confédération, appelle le parlement à ne pas voter une loi « de circonstances » conduisant, avec de telles mesures, à attenter aux libertés publiques constitutionnellement garanties, notamment, la liberté de manifester, composante essentielle de la liberté d'expression.

Nous condamnons la répression et exigeons que l'utilisation d'armes, telles que les LBD et les grenades, soient interdites.

Elle apporte son soutien à toutes les victimes de la répression, notamment à Louis Boyard, président du principal syndicat de lycéen, l'UNL, qui a été blessé au pied.

Paris, le 13 février 2019